



## Avis public de radiodiffusion CRTC 2008-7

Ottawa, le 16 janvier 2008

### Avis de consultation

**Demandes reçues**

**Plusieurs collectivités**

**Date limite pour le dépôt des interventions/observations : 20 février 2008**

Le Conseil a été saisi des demandes suivantes :

[\[formulaire d'intervention/d'observations - radiodiffusion\]](#)

#### Article Requérante et endroit

1. **Société Radio-Canada**  
L'ensemble du Canada  
No de demande 2007-1866-1
2. **United Christian Broadcasters Canada**  
Belleville (Ontario)  
No de demande 2007-1836-4
3. **Encore Avenue Ltd.**  
Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Nunavut, Territoire du  
Yukon et Territoires du Nord-Ouest  
No de demande 2007-1882-7
4. **Harvard Broadcasting Inc.**  
Saskatoon (Saskatchewan)  
No de demande 2007-1748-1
5. **Northern Native Broadcasting (Terrace, B.C.)**  
Williams Lake (Colombie-Britannique)  
No de demande 2007-1780-4

1. **L'ensemble du Canada**  
**No de demande 2007-1866-1**

Demande présentée par la **Société Radio-Canada** (SRC) en vue de modifier la licence de l'entreprise nationale de programmation d'émissions spécialisées de langue anglaise appelée Newsworld.

La titulaire propose d'offrir la distribution de son service susmentionné en version haute définition.

Conformément au cadre établi dans l'avis *Cadre de réglementation de l'attribution de licence et de la distribution des services payants et spécialisés à haute définition*, Avis public de radiodiffusion CRTC [2006-74](#), 15 juin 2006, la programmation du service analogique et la programmation du service amélioré seront comparables, c'est-à-dire que 95 % des composantes sonores et visuelles seront identiques, à l'exclusion des messages publicitaires et de toute partie du service distribuée par un signal secondaire. De plus, la différence de 5 % sera entièrement constituée de programmation HD.

*Adresse de la titulaire :*

181, rue Queen  
Ottawa (Ontario)  
K1P 1K9  
Télécopieur : 613-288-6259  
Courriel : [affairesreglementaires@radio-canada.ca](mailto:affairesreglementaires@radio-canada.ca)

*Examen de la demande :*

La réception  
SRC  
250, rue Front Ouest  
Toronto (Ontario)

2. **Belleville (Ontario)**  
**No de demande 2007-1836-4**

Demande présentée par **United Christian Broadcasters Canada** en vue de modifier la licence de l'entreprise de programmation de radio FM commerciale spécialisée de langue anglaise CKJJ-FM Belleville (Ontario).

La titulaire propose d'ajouter un émetteur FM de faible puissance à Kingston (Ontario) pour diffuser les émissions de CKJJ-FM Belleville, afin de desservir la population de Kingston.

L'émetteur serait exploité à la fréquence 100,5 MHz (canal 263FP) avec une puissance apparente rayonnée de 50 watts (antenne non-directionnelle/hauteur effective de l'antenne de 59,3 mètres).

*Adresse de la titulaire :*

Casier postal 23095  
Belleville (Ontario)  
K8P 5J3  
Télécopieur : 613-966-3211  
Courriel : [gq@ucbcanada.com](mailto:gq@ucbcanada.com)

*Examen de la demande :*

Ameublement Lazy Boy  
Route Gardeners  
Kingston (Ontario)

3. **Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Nunavut, Territoire du Yukon et Territoires du Nord-Ouest**  
**No de demande 2007-1882-7**

Demande présentée par **Encore Avenue Ltd.** en vue de modifier la licence de l'entreprise régionale de programmation de télévision payante de langue anglaise appelée Encore.

La titulaire propose d'offrir la distribution de son service susmentionné en version haute définition.

Conformément au cadre établi dans l'avis *Cadre de réglementation de l'attribution de licence et de la distribution des services payants et spécialisés à haute définition*, Avis public de radiodiffusion CRTC [2006-74](#), 15 juin 2006, la programmation du service analogique et la programmation du service amélioré seront comparables, c'est-à-dire que 95 % des composantes sonores et visuelles seront identiques, à l'exclusion des messages publicitaires et de toute partie du service distribuée par un signal secondaire. De plus, la différence de 5 % sera entièrement constituée de programmation HD.

*Adresse de la titulaire :*

181, rue Bay  
Bureau 1630  
Toronto (Ontario)  
M5J 2T3  
Télécopieur : 416-642-3779  
Courriel : [sylvie.courtemanche@corusent.com](mailto:sylvie.courtemanche@corusent.com)

*Examen de la demande :*

À l'adresse de la titulaire

4. **Saskatoon (Saskatchewan)**  
**No. de demande 2007-1748-1**

Demande présentée par **Harvard Broadcasting Inc.** (Harvard) en vue de modifier la licence de l'entreprise de programmation de radio commerciale de langue anglaise CFWD-FM Saskatoon (Saskatchewan).

Harvard propose de modifier la licence en changeant la fréquence de 92,3 MHz (canal 222C1) à 96,3 MHz (canal 242C1).

Harvard propose également de modifier le périmètre de rayonnement autorisé en diminuant la puissance apparente rayonnée de 100 000 watts à 96 000 watts (antenne non-directionnelle/hauteur effective de l'antenne 179,1 mètres).

Harvard indique que les changements proposés à ses paramètres techniques autorisés approuvés dans la décision de radiodiffusion CRTC 2007-155, 28 mai 2007, serviraient à titre de mesure de prévention dans le but d'éviter un brouillage potentiel à l'égard de la fréquence troisième adjacente à Saskatoon.

De plus, Harvard réfère à l'examen qu'Industrie Canada effectuera sur les nouveaux règlements qui exigeraient les stations qui utilisent des fréquences troisièmes adjacentes de co-implanter ou quasi co-implanter. La requérante anticipe donc que le site actuel de CFWD-FM ne respecterait possiblement pas les nouveaux règlements.

*Adresse de la titulaire :*

1900, rue Rose  
 Regina (Saskatchewan)  
 S4P 0A9  
 Télécopieur : 306-781-7338  
 Courriel : [jbaird@harvardbroadcasting.com](mailto:jbaird@harvardbroadcasting.com)

*Examen de la demande :*

MacPherson Leslie & Tyerman LLP  
 1520, 410-22<sup>nd</sup> St. East  
 Saskatoon (Saskatchewan)

5. **Williams Lake (Colombie-Britannique)**  
**No de demande 2007-1780-4**

Demande présentée par **Northern Native Broadcasting (Terrace, B.C.)** en vue de modifier la licence de l'entreprise de programmation de radio autochtone de type B CFNR-FM Terrace (Colombie-Britannique).

La titulaire propose d'ajouter un émetteur FM à Williams Lake (Colombie-Britannique) pour diffuser les émissions de CFNR-FM afin de desservir la population de Williams Lake.

L'émetteur serait exploité à la fréquence 96,1 MHz (canal 241FP) avec une puissance apparente rayonnée moyenne de 34 watts (puissance apparente rayonnée maximale de 47,8 watts/hauteur effective de l'antenne de 52 mètres).

*Adresse de la titulaire :*

4562B, promenade Queensway  
Terrace (Colombie-Britannique)  
V8G 3X6  
Télécopieur : 250-638-8027  
Courriel : [gregsmith@classicrockcfnr.com](mailto:gregsmith@classicrockcfnr.com)

*Examen de la demande :*

298, North 2<sup>nd</sup> Avenue  
Williams Lake (Colombie-Britannique)

## **Participation du public**

### **Date limite d'interventions/d'observations**

**20 février 2008**

L'intervention doit être reçue par le Conseil et par la requérante, au plus tard à la date susmentionnée. Le Conseil ne peut être tenu responsable des délais occasionnés par la poste.

Le Conseil examinera votre intervention et elle sera en outre versée au dossier public de l'instance sans autre avis de notre part, à la condition que la procédure susmentionnée ait été suivie. Nous communiquerons avec vous uniquement si votre intervention soulève des questions de procédure.

Faire parvenir votre intervention écrite à la Secrétaire générale du Conseil selon **une seule** des façons suivantes :

**en remplissant le**

**[\[formulaire d'intervention/d'observations - radiodiffusion\]](#)**

ou

**par la poste à l'adresse**

**CRTC, Ottawa (Ontario) K1A 0N2**

ou

**par télécopieur au numéro  
819-994-0218**

Une copie conforme doit être envoyée au requérant et la preuve d'un tel envoi doit être jointe à l'intervention envoyée au Conseil.

Le Conseil recommande à toutes les personnes qui déposent un document et en signifient copie par voie électronique de se montrer prudentes lors de l'envoi des documents ou avis par courriel, car il peut être difficile de prouver ensuite que cet envoi a bien été fait.

Avant d'utiliser le courrier électronique, assurez-vous de pouvoir prouver au Conseil, sur demande, que le document a été signifié.

Pour les interventions soumises par voie électronique, la mention **\*\*\*Fin du document\*\*\*** devrait être ajoutée à la fin du document, pour indiquer que le document n'a pas été modifié pendant la transmission électronique.

Les paragraphes du document devraient être numérotés.

Votre intervention doit clairement mentionner la demande, faire état de votre appui ou de votre opposition et, si vous y proposez des modifications, présenter des faits et des motifs à cet égard.

**Avis important**

Veillez noter que tous les renseignements que vous fournissez dans le contexte de ce processus public, sauf ceux qui font l'objet d'une demande de traitement confidentiel, qu'ils soient envoyés par la poste, par télécopieur, par courriel ou au moyen du site Web du Conseil à [www.crtc.gc.ca](http://www.crtc.gc.ca) seront versés à un dossier public et seront affichés sur le site Web du Conseil. Ces renseignements comprennent les renseignements personnels, tels que votre nom, votre adresse courriel, votre adresse postale, vos numéros de téléphone et de télécopieur ainsi que tout autre renseignement personnel que vous fournissez.

Les renseignements personnels ainsi fournis seront divulgués et utilisés aux fins auxquelles ils ont été recueillis par le Conseil ou compilés initialement ou pour un usage qui est compatible avec ces fins.

Les documents reçus en version électronique ou autrement seront affichés intégralement sur le site Web du Conseil, tels qu'ils ont été envoyés, y compris tous les renseignements personnels qu'ils contiennent, dans la langue officielle et le format d'origine dans lesquels ils sont reçus. Les documents qui ne sont pas reçus en version électronique seront disponibles en version PDF.

Il est à noter que les renseignements fournis au Conseil dans le cadre de ce processus public sont déposés dans une base de données impropre à la recherche et réservée exclusivement à ce processus public. Cette base de données ne peut être consultée qu'à partir de la page Web de ce processus public. En conséquence, une recherche généralisée de notre site Web à l'aide de notre engin de recherche ou de tout autre engin de recherche ne permettra pas d'accéder aux renseignements fournis dans le cadre de ce processus public.

### **Examen des documents**

Les demandes sont disponibles en format électronique en sélectionnant le numéro de la demande à l'intérieur de cet avis.

Une liste de toutes interventions/observations sera également disponible sur le site Web du Conseil. La version électronique de toutes interventions/ observations soumise sera accessible à partir de cette liste. Afin d'accéder à cette liste, sélectionner « Liste d'interventions/observations » sous la rubrique « Instances publiques » du site Web du Conseil.

Les documents sont disponibles pendant les heures normales du bureau à l'adresse locale indiquée dans cet avis et aux bureaux du Conseil et aux centres de documentation concernés par ces demandes ou bien, sur demande, à l'intérieur de 2 jours ouvrables, aux autres bureaux et centres de documentation du Conseil.

#### **Édifice central**

Les Terrasses de la Chaudière  
1, promenade du Portage, pièce 206  
Gatineau (Québec) K1A 0N2  
Tél. : 819-997-2429  
Tél. Sans Frais : 1-877-249-2782  
ATS Sans Frais : 1-877-909-2782  
Télécopieur : 819-994-0218

#### **Place Metropolitan**

99, chemin Wyse, bureau 1410  
Dartmouth (Nouvelle-Écosse) B3A 4S5  
Tél. : 902-426-7997  
Télécopieur : 902-426-2721

#### **205, avenue Viger Ouest**

Bureau 504  
Montréal (Québec) H2Z 1G2  
Tél. : 514-283-6607

#### **55, avenue St. Clair Est, bureau 624**

Toronto (Ontario) M4T 1M2  
Tél. : 416-952-9096

**Édifice Kensington**

275, avenue Portage, bureau 1810  
Winnipeg (Manitoba) R3B 2B3  
Tél. : 204-983-6306 – ATS : 204-983-8274  
Télécopieur : 204-983-6317

**Édifice Cornwall Professional**

2125, 11<sup>e</sup> Avenue, pièce 103  
Regina (Saskatchewan) S4P 3X3  
Tél. : 306-780-3422

**10405, avenue Jasper, bureau 520**

Edmonton (Alberta) T5J 3N4  
Tél. : 780-495-3224

**530-580, rue Hornby**

Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 3B6  
Tél. : 604-666-2111 – ATS : 604-666-0778  
Télécopieur : 604-666-8322

**Secrétaire général**

*Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>*